

Questions orales

J'ai dit publiquement après le dernier rapport que je chargerais un haut comité de sous-ministres supérieurs, ce que j'ai fait, de préparer des modifications à la Loi sur les langues officielles, afin que cette mesure législative d'importance primordiale soit renforcée, améliorée et adaptée aux conditions et exigences nouvelles. C'est chose faite.

L'étude de la question se poursuit en ce moment aux échelons ministériels supérieurs. Les propositions qui seront ensuite soumises au cabinet puis à la Chambre, au moment opportun, seront bénéfiques pour le pays.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, le commissaire dit que des problèmes réclament une attention immédiate et il se pose la question suivante: devons-nous supposer que le gouvernement est incapable de faire deux choses à la fois, comme quelqu'un qui ne pourrait pas mâcher de la gomme tout en marchant? Quand et comment le gouvernement donnera-t-il suite aux critiques que le commissaire formule contre le CN, Petro-Canada, Agriculture Canada, la SCHL, le cabinet du premier ministre, la Défense nationale, le Service correctionnel du Canada—et tous les autres services que je n'en finirais pas de nommer? Quand le gouvernement va-t-il s'occuper des situations que dénonce le rapport?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous nous emploierons avec énormément d'efficacité, d'enthousiasme et de vigueur à protéger et à promouvoir les intérêts des minorités, la minorité de langue anglaise au Québec et les minorités de langue française de toutes les régions, et je puis assurer au député que je n'ai absolument aucun besoin de m'excuser de la position que je prends et que prend mon gouvernement en ce qui concerne la protection des droits linguistiques.

* * *

[Français]

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LA SOCIÉTÉ DE CHAUSSURES HANNA À SHAWINIGAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je désire poser une question au ministre de l'Expansion industrielle régionale.

La semaine dernière, j'ai rencontré à Shawinigan, dans la circonscription de Saint-Maurice, les travailleurs de la société de chaussures Hanna ou les portes ont été fermées temporairement le 14 février.

Ma question est la suivante: Puisque la société a déjà reçu les subventions fédérales, quelles mesures le gouvernement entend-il prendre maintenant pour trouver une solution et éviter ainsi une fermeture permanente de cette société importante dans la circonscription de Saint-Maurice?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, la situation dont le député fait état n'est qu'une des situations du genre que nous observons dans le secteur de la chaussure. Je ne puis qu'assurer au député que nous suivons la situation de près et que nous

espérons réussir à trouver une solution pour garder l'usine en activité.

[Français]

ON DEMANDE SI LE MINISTRE A L'INTENTION DE RENCONTRER LES DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, il y a 250 travailleurs dans cette industrie et le ministre a-t-il l'intention de rencontrer personnellement la direction de la société de chaussures Hanna à Shawinigan afin de trouver une solution à ce problème très important?

[Traduction]

L'hon. Sinclair Stevens (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, si cela pouvait être utile, je n'aurais bien sûr aucune objection à m'entretenir avec les gens qui voudraient peut-être discuter avec moi, notamment les représentants des travailleurs; je tiens cependant à faire remarquer au député que certains fabricants de chaussures se tirent relativement bien d'affaire à l'heure actuelle alors que d'autres sont en difficulté. Peut-être notre ministère peut-il se montrer très utile en veillant à ce que les entreprises qui ne sont pas aussi prospères que les autres soient au moins informées des perspectives d'avenir qui s'offrent aujourd'hui à l'industrie canadienne de la chaussure.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre qui est responsable des activités de Postes Canada à la Chambre. Postes Canada semble continuer à faire semblant de considérer le service au public comme secondaire. Le ministre sait-il que le seul bureau de Postes Canada qui servait depuis 20 ans les marins et les usagers de la voie maritime du Saint-Laurent avait été fermé? Que peut-on faire pour rétablir ce service?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Oui, monsieur le Président, je suis au courant de la fermeture de ce bureau. Nous avons malheureusement dû le fermer pour différentes raisons, surtout parce que c'était un bureau saisonnier et qu'il avait une clientèle très restreinte. Nous l'avons donc fermé pour réaliser de grosses économies. Je garantis à mon collègue que nous cherchons une solution qui fera l'affaire des marins.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA DEMANDE DE DEUX FRANCOPHONES POUR OBTENIR UN PROCÈS EN FRANÇAIS À TERRE-NEUVE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le gouvernement aime bien se vanter de ses prouesses, et à cet égard, j'aimerais demander au ministre de la Justice pourquoi il a autorisé ses fonctionnaires à se présenter à l'occasion de poursuites criminelles à Terre-Neuve, où deux Canadiens francophones essaient d'obtenir un procès dans leur langue maternelle, et à soutenir pour la première fois depuis que la politique